



AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

Vertou, le 9 juillet 2025

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales
et foncières
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par : Ronan CREED
Mail : secretariat.cle@syndicatloireaval.fr
Nos réf. : RC-2025-07-117
Vos réf. : B-241230-111032-448-003

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le dossier d'autorisation environnementale concernant l'autorisation décennale 2026-2036 des opérations de dragage d'entretien des ouvrages maritimes des Chantiers de l'Atlantique sur la commune de Saint Nazaire.

Le SAGE Estuaire de la Loire a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 31 décembre 2024. Le projet a donc été étudié par le bureau de la CLE au regard des règles et dispositions de ce nouveau SAGE.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 3 juillet 2025 en vue de vérifier sa compatibilité avec le SAGE Estuaire de la Loire en vigueur, et a émis un **avis favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorable
12	0	12	0

Par ailleurs, les membres du bureau de la CLE partagent les remarques complémentaires suivantes.

En écho à la disposition L1-10 « Améliorer l'information et la concertation sur le dragage », il est rappelé la volonté de disposer de manière régulière d'une concertation et d'une information notamment sur les activités et les suivis.

Le bureau de la CLE rappelle par ailleurs que les Chantiers de l'Atlantique seront associés aux études d'amélioration de la compréhension de la qualité chimique des eaux côtières (disposition L1-6) et de la connaissance de la qualité chimique de l'estuaire (disposition E2-6) inscrites au nouveau SAGE intégrant la question de la remise en suspension des sédiments dans l'estuaire et plus largement sur la côte atlantique. Le besoin de connaissance de la courantologie de cette zone est également nécessaire pour mieux comprendre les déplacements des sédiments et les conséquences des dragages sur le milieu et l'environnement.

En ce sens, il apparait essentiel que les Chantiers de l'Atlantique poursuivent leur investissement dans la réalisation des études et suivis sur les impacts des dragages-immersions sur l'estuaire, ses milieux naturels, sa qualité de l'eau, et ses effets sur les usages (baignade, conchyliculture, etc.).

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Claude CAUDAL
Président de la CLE
du SAGE Estuaire de la Loire

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name.